



Le SUPAP-FSU est un syndicat unitaire qui lutte pour les droits des fonctionnaires et pour un service public de qualité partout et pour toutes et tous. Le SUPAP-FSU revendique des moyens financiers et humains à la hauteur des besoins pour les crèches, les écoles, les services de santé, les bibliothèques, les espaces vert... tous les services de la Ville de Paris.

Voter SUPAP-FSU c'est choisir la défense d'une société plus juste et solidaire où l'égalité est au centre des préoccupations, égalité femme/homme au niveau salarial, égalité professionnelle, ainsi que la reconnaissance des pénibilités, Le SUPAP-FSU se mobilise également pour l'indexation de l'évolution des retraites et des pensions sur celle des salaires moyens et la prise en compte des années d'études effectuées pour plus de justice sociale.

Engagé tout au long de l'année dans des mobilisations le SUPAP-FSU s'est battu notamment pour que la Ville de Paris compense l'augmentation du temps de travail prévu par la réforme de la fonction publique.

Le SUPAP-FSU a obtenu, sur cette grande bataille des CA et des JRTT, que la DFPE compense en totalité la perte des 8 jours de congés.

Le SUPAP reste mobilisé pour que de réelles compensations en matière de pénibilités soient obtenues pour les professionnel-les des filaires féminines, mais aussi sur le front de la dé-précarisation de certain-es agent-es, vacataires, contractuel-les...

Le SUPAP-FSU est toujours présent pour défendre les droits et les conditions de travail des agent-es.

A la DFPE, les conditions de travail se dégradent gravement engendrant beaucoup de souffrance et de difficultés au quotidien.

Le manque de personnel est à un niveau jamais atteint et la charge de travail se reporte sur les professionnel-les encore présent-es qui sont à bout !

Ces conditions de travail sont aggravées par une politique manageriale autoritaire, avec des rapports disciplinaires qui augmentent, des dérives avec des propos et attitudes discriminantes et même maltraitantes.

!
Pour renforcer notre action,
VOTEZ SUPAP-FSU
au CST de votre direction
ET
au **CST CENTRAL** dont
dépendent les moyens
de notre syndicat



Le SUPAP-FSU revendique:

- **1 professionnel-le pour 3 bébés et 1 pour 5 enfants qui marchent** car le taux d'encadrement actuel ne prend pas en compte les dernières études scientifiques et les derniers rapports (neurosciences, rapport Giampino, 1 000 premiers jours) qui démontrent les besoins très spécifiques du jeune enfant dans ses premières années;
- **des augmentations de salaire** pour tous-tes les professionnel-les des EAPE et l'attribution d'une prime spéciale petite enfance de 189 euros équivalente au montant de la prime Ségur accordée aux professions médicales, para-médicales et sociales qui nous a été refusée malgré notre investissement pendant toute la durée de la pandémie et le fait que nous soyons des professions médical-es, para-médicales, sociales et éducatives;
- **l'embauche massive de professionnel-les diplômé-es**, EJE, AP, Infirmière, Puéricultrice;
- **le passage en catégorie active** de tout-es les professionnel-les afin que la pénibilité de nos métiers soit reconnue;
- **la suppression du jour de carence** qui résonne comme une double peine infligée aux professionnel-les des EAPE qui très souvent sont contaminé-es sur leur lieu de travail notamment lors d'épidémies;
- **le renforcement des équipes pluridisciplinaires** dans les EAPE;
- **la création de postes de secrétaires** formé-es et sur des postes stables;
- **la possibilité de se reconvertir** lorsque sa carrière à la petite enfance n'est plus possible suite à des problèmes de santé physique ou psychique;
- **100% de promus/promouvables** et des carrières plus rapides;
- **le rétablissement de la priorité** faite aux professionnel-les de la petite enfance **pour l'obtention d'une place en crèche**;
- **une participation financière de notre employeur à nos repas** car la plupart d'entre nous ne peuvent pas se rendre dans une cantine;
- **le rétablissement de la prime poubelle** pour tous les ATEPE;
- **le maintien ainsi que des créations supplémentaires** de postes de couturières;
- **l'accès à la formation d'auxiliaire de puériculture** pour tous-tes les ASC qui le souhaitent.

La loi NORMA

qui encadre depuis 2022 à la ville de Paris, les structures d'accueil de la petite enfance **n'arrange rien bien au contraire!**

Cette loi est une attaque supplémentaire contre les professionnel-les du secteur avec la possibilité donnée aux collectivités territoriales de :

- recruter jusqu'à 60% de personnel non diplômé d'Etat;
- supprimer des médecins référents de crèches;
- généraliser les infirmier-ères mutualisé-es;
- étendre l'accueil d'enfants en situation de handicap et malades chroniques sans professionnel-les spécialisé-es.

Une véritable régression présentée comme une simplification des normes des modes d'accueil!

Mais la dégradation des services d'accueil des jeunes enfants ne s'arrête pas là!

Les textes parus cet été se servent du prétexte de la pénurie de professionnel-les diplômé-es pour ouvrir le secteur à hauteur de 15% de l'effectif de professionnel-les auprès des enfants, à des personnes sans aucune qualification, ni aucune expérience auprès des jeunes enfants. Après une simple formation de 120h assurées par les professionnel-les de la structure et au bout de 35h seulement, celles-ci ou ceux-ci pourront accueillir seul-e les enfants.

Le SUPAP-FSU est mobilisé sur tous ces sujets et mène des combats essentiels pour la défense d'un service public d'accueil des jeunes enfants à la ville de Paris de qualité. Le public accueilli dans les EAPE est un public fragile et dépendant, il mérite un accueil fait par des professionnel-les diplômé-es et en nombre suffisant pour répondre à ses besoins qui sont nombreux, accompagnement dans son développement psychomoteur et affectif, éveil au langage, à la culture, accompagnement aux premières socialisations...

Le SUPAP-FSU de la DFPE a besoin de toutes les bonnes volontés. **REJOIGNEZ-NOUS!**
 Pour nous contacter: supapfsu.pe@gmail.com / 06 29 12 02 48

ELECTIONS PRO 1^{er} 8 décembre 2022

C'EST TOUT VU!

ON VOTE
SUPAP FSU

- Commission ADMINISTRATIVE Paritaire
- Commission CONSULTATIVE Paritaire
- Comité Social Territorial DFPE
- Comité Social Territorial CENTRAL/Ville de Paris